



Dunkerque, le 15 mars 2023

L'intersyndicale douanière (CFDT, SNAD-CGT, UNSA, SOLIDAIRES) de la DR de Dunkerque interpelle Mme la Directrice régionale des Douanes de Dunkerque.

Ce 7 mars 2023, « journée à l'arrêt » contre la réforme des retraites, a encore été une journée de forte mobilisation. Plus de 3 millions de personnes étaient dans la rue, plus déterminées que jamais à lutter contre cette injustice !

Avec plus de 23 % de grévistes, beaucoup de collègues en congé ou en repos présents dans les manifestations, la corporation douanière peut être fière, une fois encore, de cette démonstration.

Au delà de cette réforme injuste qui va toucher l'ensemble des collègues, de graves dangers pèsent sur nos missions, nos droits et nos garanties.

Les motifs de colère sont donc légion dans les services

- De lourdes menaces sur les outils juridiques pour nos contrôles avec la **réécriture de l'article 60**.
- Des conditions de travail qui se détériorent, service par service, avec l'augmentation de la charge de travail due aux suppressions massives d'emplois.
- **L'inflation galopante** qui nuit gravement au pouvoir d'achat de nos collègues et de leur famille.
- Des promotions et mutations largement entachées par **les lignes directrices de gestion (LDG)**.
- Un **transfert des missions fiscales inutile** et injustifié que nous continuons de dénoncer.
- Les **axes stratégiques douaniers** qui veulent cantonner la douane à un retour aux frontières avec toutes les conséquences qui en découlent sur la cartographie des services.
- Le projet précipité de **transfert des agents d'Arras** de la DR de Dunkerque à celle de Lille.
- La **sous évaluation** en termes **d'effectifs** de l'impact du BREXIT sur nos services.
- Le **mépris de certains cadres supérieurs** du dialogue, base d'un bon fonctionnement des services.

Nous exigeons

- Indexation du point d'indice sur l'inflation, pour sauvegarder le pouvoir d'achat de nos collègues.
- Refonte des grilles indiciaires.
- Suppression de la journée de carence.
- Intégration totale des primes dans le calcul des droits à pension.
- L'abus d'utilisation des API pour limiter le droit de grève des agents de notre direction.
- Remise en état des locaux douaniers.
- Une mise à niveau des effectifs réels au niveau des effectifs de référence dans tous les services.
- Une étude conjointe de l'impact du Brexit sur la charge de travail des services.
- En surveillance, rétablissement des heures de sport.
- Instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25 % sur les heures de nuit effectuées.
- Revalorisation des chèques déjeuner.
- Re-création de la Division d'Arras.
- Possibilité de cumuler les NBI (Nouvelle bonification indiciaire).
- Prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours.
- Réinstauration de la cessation progressive d'activité.
- Prime de départ à la retraite d'un mois de salaire.
- Suppression des indicateurs de performance.
- Sur les mêmes résidences, respect du tableau interne de mobilité.
- Revalorisation des remboursements CHORUS et simplification de la procédure.
- La gestion sous Mathieu de tous les agents de la branche surveillance.
- Revalorisation de l'allocation pour chiens de service.
- Reconnaissance de la pénibilité avec inscription en service actif pour les agents travaillant dans les bureaux opérations commerciales aux horaires atypiques.
- Mise en place d'un applicatif fonctionnel pour les commandes d'habillement avec augmentation des effectifs pour la gestion des commandes.

La colère gronde chez les douaniers.

Le monde du travail tout entier rejette cette réforme.

L'intersyndicale douaniers Dunkerque
CFDT-CGT-UNSA-SOLIDAIRES

